Anderlecht

Un autre regard
Een andere blik

1070

Mercredi 5 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un budget responsable et tourné vers l'avenir pour Anderlecht

La Commune d'Anderlecht a élaboré son budget 2025 et son plan triennal 2026-2027 dans un contexte budgétaire extrêmement tendu, marqué par la hausse continue des besoins sociaux et des coûts de fonctionnement. Malgré ces défis, la majorité communale a fait le choix de la responsabilité en maintenant un budget à l'équilibre, tout en préservant les services essentiels rendus à la population et en garantissant nos capacités d'investissements pour les projets à venir.

Un contexte financier exigeant qui appelle à une meilleure implication des autres niveaux de pouvoir

Avec une population en forte croissance et des besoins sociaux importants, Anderlecht fait face à des défis considérables. Troisième commune la plus pauvre du pays, elle doit répondre à des enjeux multiples : sécurité, emploi, logement, jeunesse, propreté, sans disposer toujours de marges financières suffisantes. Dans ce contexte, la majorité anderlechtoise plaide pour une meilleure implication des autres niveaux de pouvoir afin d'assurer un financement plus juste et plus efficace des missions locales, en particulier celles liées à la sécurité, à l'aide sociale et à la cohésion urbaine.

Une gestion rigoureuse et des efforts partagés

Ces dernières années, la commune compte de plus en plus sur ses recettes propres pour son financement. Bien que ces dernières aient augmenté, elles restent insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins, même si les dépenses ne sont pas excessives. Les leviers fiscaux locaux sont déjà bien activés.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, un exercice drastique s'impose. Les efforts portent autant en recette qu'en dépense. Une série de mesures sont également prises pour rationaliser, améliorer les procédures internes et favoriser les synergies.

Le plan 2025-2027 repose sur trois axes principaux :

1. **Maîtrise des dépenses de personnel et des frais de fonctionnement**

   Sans mesure de licenciement collectif, la commune prévoit une réduction progressive de 5 % de son effectif total d'ici 2028, soit environ 80 ETP, pour un impact budgétaire estimé à 4 millions d'euros. Des

Commune d'Anderlecht
Place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht
T. 02 558 08 16

économies structurelles de 850.000 € sont également prévues dans les frais de fonctionnement, grâce à la modernisation des procédures, à la simplification administrative et à la recherche de synergies internes.

2. Malgré une dotation communale au CPAS qui continuera d'augmenter pour répondre aux besoins sociaux de la population, **un effort de 1,475 million d'euros est consenti par le CPAS en 2026 et 2027** en solidarité avec la situation financière de la commune. Aucune économie n'est envisagée sur l'aide sociale de base. L'objectif est de recentrer le CPAS sur ses missions premières et d'identifier des synergies importantes avec l'administration communale.

3. **Tout en n'augmentant pas le précompte immobilier et en garantissant la prime Be Home** communale de 150 €, l'Impôt sur les Personnes Physiques a été relevé à 7 % dès 2025, pour générer une recette supplémentaire d'environ 3,5 millions d'euros par an. De nouvelles taxes seront instaurées et le contrôle de taxes existantes sera renforcé, pour ramener un million d'euros en plus dans les caisses de la commune.

   Les nuisances doivent être fermement combattues. Une **stratégie de contrôle systématique** sera mise en œuvre sur le terrain. Outre l'objectif de sanctionner les comportements répréhensibles, la résultat sera une recette supplémentaire de 1,175 million d'euros par an.

   Les **tarifs de stationnement seront revus**, avec une augmentation de la carte riverain à 30 €, un nouveau tarif à 150 € pour les véhicules longs qui encombrent plus les quartiers et la dépénalisation des zones de livraison (permettant le contrôle de leur respect par Parking.Brussels). L'effet plein de ces mesures rapportera une recette supplémentaire de plus de 950.000 €.

Anderlecht continue d'investir pour demain

La Commune d'Anderlecht poursuit ses efforts d'investissement dans les infrastructures publiques et de proximité. Parmi quelques priorités :

- la rénovation et l'entretien des espaces publics, dont la requalification complète de la place Jorez, menée en concertation avec les habitants ;
- la décentralisation des services communaux, avec le déploiement progressif d'antennes de proximité dans tous les quartiers ;
- la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la modernisation des écoles et des crèches, ainsi que la rénovation des infrastructures sportives ;
- Une étude pour le déploiement d'un réseau de caméras pour agir plus rapidement contre les dépôts clandestins et les incivilités.